



L'ETABLISSEMENT PUBLIC DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE RECRUTE POUR SON PÔLE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ET INTERVENTIONS À DOMICILE

1 Médiateur Familial (H/F) – Temps plein

Maison de la Parentalité de l'Audomarois

Présentation Générale de l'Établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille

Institué par le Département du Pas-de-Calais en 1990, l'Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (E.P.D.E.F), employant plus de 600 professionnels, se compose d'un ensemble de structures, d'établissements et de prestations au service des enfants et des familles du département du Pas-de-Calais.

L'EPDEF appartient à la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux publics dont le personnel relève par principe de la fonction publique hospitalière.

Initialement inscrit dans le seul champ de la protection de l'enfance, l'EPDEF s'est construit par adjonctions successives de diverses structures préexistantes. Le développement de l'établissement s'est ensuite traduit par un élargissement de son offre de service tendant à y imprimer une visée préventive affirmée. De proche en proche, une multitude de prestations est venue enrichir le panel d'interventions proposé par l'EPDEF (AEMO, village famille, DAF...) dépassant par là même le cadre exclusif de la protection de l'enfance (médiation familiale, espaces rencontres JAF, crèches, ludothèque...).

Attaché aux valeurs du service public, l'établissement se veut être porteur de solutions face aux besoins, y compris les plus sensibles, relevant des politiques de l'enfance et de la famille en vigueur au sein du département. Culture partenariale, dynamique adaptative et continuité de service apparaissent comme des composantes essentielles du fonctionnement institutionnel.

Présentation générale du Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile (PÔLE SPID)

Le Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile intervient sur l'ensemble du Département du Pas de Calais. Il intervient le plus précocement possible à travers une prise en charge innovante et systémique de l'utilisateur et de sa famille, en réseau avec les partenaires intervenant dans la situation. Ainsi différentes formes de réponses s'articulant les unes aux autres permettent une prise en charge complète et efficace et évitent l'écueil de réponses cloisonnées. L'objectif principal des missions du pôle SPID consiste à favoriser et développer les liens parents enfants, accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale, prévenir les dysfonctionnements intrafamiliaux préjudiciables à l'enfant et d'une façon plus globale dans le champ de la Protection de l'Enfance, prévenir les risques de placement.

Le Pôle SPID est constitué de deux axes d'intervention comprenant chacun plusieurs offres de service :

AXE 1 : L'AXE INTERVENTION À DOMICILE

- Un service AEMO
- Un service DMAD/DARF /AEMO Renforcée
- Un service d'Accueil de Jour
- Un service Tiers Bénévole Durable – Tiers Digne de Confiance

AXE 2 : L'AXE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

- Le Point Justice de Liévin,
- Le village Famille
- Le Point d'Accès et d'Écoute Jeunes

- LES MAISONS DE LA PARENTALITÉ ET DES FAMILLES

Intégrant l'axe Soutien à la Parentalité du Pôle SPID, les Maisons de la Parentalité et des Familles, au nombre de 6, sont aujourd'hui implantées sur l'ensemble du territoire départemental, et notamment sur les territoires d'Arras - Lens/Liévin – St Omer – Béthune – St Pol sur Ternoise - Hénin/Carvin (Site de Libercourt et de Montigny).

Les plateaux techniques des Maisons de la Parentalité et les prestations qui y sont proposées (médiation familiale, espaces de rencontre, thérapie familiale, accès au droit, actions de prévention et de soutien à la parentalité) constituent autant de leviers spécifiques sur lesquels les professionnels de l'établissement peuvent s'appuyer pour enrichir l'intervention auprès de l'enfant et de sa famille. Compte tenu de ses prestations et activités diversifiées les Maisons de la Parentalité et des Familles se composent d'équipes pluridisciplinaires comprenant notamment des intervenants en espace de rencontre, des médiateurs familiaux, des juristes, des thérapeutes.

Objectifs de la fonction recherchée :

La médiation familiale est un espace de communication axé sur l'expression et l'écoute mutuelle.

Elle s'adresse aux membres d'une famille qui rencontrent des difficultés de communication, un conflit ou une situation de rupture et qui souhaitent voir évoluer leur situation actuelle (prise de décision, restauration ou maintien de la relation...).

Le médiateur familial tiers, neutre et impartial offre un cadre sécurisant afin que les personnes puissent échanger dans le respect de chacun et la reconnaissance de l'autre.

Principales missions du poste :

- Permettre la construction, la reconstruction du lien familial axé sur l'autorité parentale, la responsabilité des personnes concernées par des situations de conflits ou de ruptures familiales.
- Garantir le cadre et le déroulement du processus de formation familiale.
- Promouvoir les actions du pôle SPID dans le cadre de sa prestation de médiation familiale déclinée en plusieurs spécificités, à savoir la médiation :
 - Parents-parents
 - Parents-Ado
 - Hors séparation
 - Intergénérationnelle
 - Parents-Grands Parents
 - Parents-Jeunes majeurs
 - Milieu carcéral

Exigences du poste :

- Titulaire du Diplôme d'État de médiateur familial (DEMF) ou par dérogation étudiant en dernière année de formation DEMF
- Expérience professionnelle appréciée dans la fonction et/ou secteur d'activité
- Connaissance du champ de la Protection de l'Enfance fortement appréciée
- Permis B exigé

Qualités professionnelles/relationnelles requises :

- * Identifier et gérer les demandes et le fonctionnement de la prestation.
- * Capacité de maîtriser la posture et le cadre éthique du médiateur.
- * Connaissance des méthodes et outils d'évaluation
- * Connaissance des procédures de signalement, d'information préoccupante
- * Connaissance des missions des professionnels du plateau technique des maisons de la Parentalité
- * Savoir s'adapter aux différents types de public
- * Prise de recul et autonomie dans son travail
- * Esprit d'analyse et capacité d'observation
- * Ponctualité et rigueur

Type de contrat :

Pour la Maison des Familles de l'Audomarois : Remplacement arrêt maladie

- Rémunération en référence aux grilles statutaires de la fonction publique hospitalière.
- Temps de travail : 36 heures hebdomadaires.
- Déplacements possibles sur le territoire.
- A pourvoir **dès que possible**

Votre candidature (CV, Lettre de Motivation et attestation d'honorabilité) est à adresser à :
recrutement.rh@epdef.fr